



Vallée de la Sienne



Situation

Dans le Sud-Manche, à une vingtaine de km au sud-est de Coutances, le site de la vallée de la Sienne s'étend sur les communes d'Hambye, La Baleine, Saint-Denis-le-Gast et Gavray.

Typologie

Paysage et terroir

Communes concernées

Gavray, Hambye, La Baleine, Saint-Denis-le-Gast

Surface

1 284 ha

Date d'inscription

Arrêté du 29 août 72



Le bourg et l'église de La Baleine

DREAL/P. Galineau

Histoire

Frontière celtique des Unelles, frontière religieuse des évêques de Coutances, frontière administrative des Ducs de Normandie puis des Rois de France ; la région de Gavray était défendue, au Moyen-Age, par deux puissantes forteresses : le château royal de Gavray et le château seigneurial des Pesnel à Hambye. La Sienne a découpé une étroite vallée en méandres aux versants raides couverts de hêtres. La forêt de Gavray n'est lentement défrichée qu'à partir du XI^e siècle, laissant apparaître de minuscules villages. Peu habité, le pays vit surtout de l'agriculture et des activités de la forêt. La vallée, un peu oubliée et

sauvage, n'évolue que lentement. Hameaux et fermes isolées rassemblent de solides constructions de granit et de schistes couvertes de chaume puis d'ardoises. En 1789, le cahier de doléances de la paroisse de la Baleine mentionne : « (elle) est peut-être, de toutes les paroisses du diocèse pour ne pas dire de toutes les provinces, la plus



La baleine au début du XX^e siècle

Archives de la Manche

pauvre et la plus malheureuse... La paroisse est formée par deux hautes montagnes... bornée à son midi par la forêt de Gavray et au nord par la rivière de Sienna. La moitié environ de son territoire est une lande de coteaux incultes et de nulle valeur ; à peine un quart est susceptible de culture, le reste absolument infructueux est peu capable d'être amélioré par sa position qui, dans tout le courant de l'année, ne lui permet pas de voir le soleil que lui dérobe le sommet des montagnes. ». Dans les années pluvieuses, la Sienna inonde les cultures en fond de vallée. Dans les années de sécheresse, celles situées sur les terres les plus élevées sont brûlées par le soleil « théâtre affreux de la plus grande misère ». La paroisse « souffre les pertes considérables par le sauvage de la forêt de Gavray... Elle ne peut même tirer aucun parti du peu de denrées que les années les moins malheureuses lui procurent, puisqu'elle n'a d'accès aux marchés voisins que par la rivière la Sienna.... ». La paroisse voisine de Saint-Denis-le-Gast n'est pas en reste : « *Le sol de la paroisse est de mauvaise qualité et qu'ils ne peuvent rendre meilleur par la culture, ne pouvant aller chercher des engrais de ville ni de mer à cause des mauvais chemins qui ne sont que des routes impraticables. Que les bêtes sauvages et féroces de la forêt de Gavray leur causent des dommages considérables dans leurs moissons...* ». Le tableau est sans doute un peu noircit pour les Etats Généraux mais la vallée n'en demeure pas moins une région pauvre où les cultures et l'élevage sont difficiles, la principale richesse provient des multiples moulins foulons, à farine ou à huile qui se répartissent sur le cours



Le hameau du Pont

DREAL/P. Galineau

torrentiel de la rivière. En 1816, la famille Grimaldi vend la forêt de Gavray (un millier d'hectares) qui est défrichée et mise en valeur à partir de 1833. Le pays reste cependant isolé et il ne sort brièvement de l'oubli qu'en 1944, lors de la Libération et de la percée américaine « Cobra ». La vallée de la Sienna est inscrite parmi les sites, en août 1972, depuis les abords de l'abbaye d'Hambye (voir site 50029 et 50041) jusqu'aux portes de Gavray. Cette protection devait permettre de conserver le caractère rural et bocager des lieux ainsi que d'encourager la restauration du patrimoine bâti, couvert en grande majorité de toles ondulées ou en fibrociment.

Le site

A l'extrémité nord-ouest du synclinal bocain, entre Hambye et Gavray, la Sienna a profondément entaillé un plateau culminant à 150m d'altitude. Une succession d'une quinzaine de méandres encaissés compartimente un paysage où les pentes abruptes des rives concaves s'opposent aux rives plus douces des rives convexes embocagées. Quatre unités paysagères composent le site. La zone boisée longeant la Sienna offre un couvert forestier de chênes, de hêtres, de châtaigniers sur les coteaux les plus pentus. Le vert foncé des boisements prédomine et contraste avec celui, plus tendre, des prairies. Les bois longent les méandres de la rivière fermant les vues et masquant parfois le cours de la Sienna. La vallée suit le lit alluvionnaire de la Sienna. Etroite à l'est du site, elle s'ouvre aux abords de Gavray. Elle est bordée de prairies humides et de champs défrichés sur les pentes les plus faibles. Le bocage fermé, à l'est et à l'ouest du site, présente un maillage dense de haies sur talus où dominent les chênes et les hêtres. Le bocage ouvert, en pente douce, se situe au sud du site. Le parcellaire, plus grand, est occupé majoritairement par des prairies entrecoupées de haies bocagères. Au sud-ouest d'Hambye, un affluent de la Sienna, l'Ambyotte, a creusé un vallon étroit et boisé qui s'enfoncé de près de 60m dans un plateau bocager aux parcelles encloses de haies dégradées. La Sienna sinue dans un fond de vallée plat, parfois soulignée par ses ripisylves. Elle se heurte à des coteaux abrupts et boisés qu'elle contourne dans de véritables amphithéâtres de verdure, comme



La vallée de la Sienna près du hameau Laval

DREAL/P. Galineau

au Moulin de Mauny. Routes, fermes et hameaux y sont rares. La vallée semble oubliée, retirée du monde. Seuls les bruits de l'eau et le chant des oiseaux ponctuent le silence de cette campagne bucolique et pittoresque. Vers La Baleine, les vallonnements se couvrent d'un bocage plus dense où quelques fermes se nichent dans des plis de terrains. Après le Moulin de Beauvils, la Sienne vire brusquement vers le sud, près de la ferme de l'Île où elle coule au pied d'un haut coteau boisé. La rivière longe le charmant hameau du Pont à travers des prairies humides entourées d'un bocage à petites parcelles. Sur le flanc ouest d'une haute colline (107m), le village de La Baleine rassemble quelques maisons de poudingue pourpre autour de son église. Tout en bas, la Sienne dessine un large méandre dans une prairie plate entourée d'un cirque boisé. La rivière poursuit son cours sinueux entre deux hauts coteaux couverts de bois qui se resserrent jusqu'au Moulin Fouleur. Sous les boisements, des chemins creux se faufilent, ombragés par de grands hêtres et des chênes. Ils laissent parfois apparaître des vues superbes sur la verte campagne et les rives de la Sienne frangées de boisements d'aulnes ou de peupliers. Sur les hauteurs des bois épais ferment le paysage et isolent la vallée. Chaque méandre offre un nouveau tableau tout en harmonie empreinte de



La vallée de la Sienne vue de Langlé

calme et de sérénité. Après le Moulin Fouleur, la vallée s'élargit jusqu'aux portes de Gavray. La rivière traverse un bocage moins accidenté aux parcelles agrandies. Le sud du site est occupé par un grand plateau cultivé qui a succédé à l'ancienne forêt. Seules ses pentes abruptes, vers la Sienne, demeurent boisées.

Devenir du site

Ce paysage de vallée, aux tableaux contrastés de plateaux bocagers et de gorges boisées conserve encore beaucoup d'attraits. Cependant, quelques signes montrent qu'il évolue. Le bocage est étroitement lié aux pratiques agricoles. Sur ces terrains pentus aux sols impropres à une agriculture extensive, l'élevage bovin reste très présent. La déprise agricole marque peu à peu le paysage. Les haies bocagères ne sont plus entretenues et elles s'effacent peu à peu devant l'avancée des cultures céréalières, dont le maïs. Des petites parcelles enclavées ne sont plus utilisées et se couvrent de fougères avant de se boiser. Dans la vallée, l'abandon de l'entretien des berges favorise l'érosion ou, au contraire, les ripisylves croissent librement cachant la rivière et fermant les vues. Les constructions récentes sont peu nombreuses et seules quelques grandes stabulations viennent masquer de superbes fermes. Le bâti ancien, simple et robuste, est peu à peu restauré. Demeuré à l'écart du tourisme de masse, le site présente encore de grandes qualités paysagères dont il pourrait tirer un meilleur parti en favorisant un tourisme de nature dans le prolongement du site de l'abbaye d'Hambye.



La Sienne en aval du moulin Fouleur

- Les travaux susceptibles de modifier l'aspect des lieux sont soumis à déclaration préalable auprès de l'administration 4 mois à l'avance. (Article L 341.1 et suivants et R 341.9 et suivants du code de l'environnement).
- Le camping et le stationnement des caravanes sont interdits, quelle qu'en soit la durée, conformément aux dispositions des articles R 111.42 et 38 du code de l'urbanisme.
- La publicité est interdite (article L 581.4 et suivants du code de l'environnement).
- La limite du site doit être reportée dans le document d'urbanisme en tant que servitude d'utilité publique opposable aux tiers (article L 126.1 du code de l'urbanisme).